

## FÉÉCUM

### Fédération des étudiants et étudiantes du centre universitaire de Moncton

#### Réunion du Conseil d'administration

17 h 05 - 18 h 27

Centre étudiant, Université de Moncton (campus de Moncton)

#### Présences :

Alexandre Levasseur,	vice-présidente exécutif de la FÉÉCUM
André-Pillippe Caissie	vice-président externe en administration
Annie Godin,	vice-présidente externe en éducation
Caroline Lagacé,	vice-présidente externe de kiné-récréo
Eric Allen,	vice-président académique de la FÉÉCUM
Jessica Aucoin,	vice-présidente externe en sciences infirmières
Joëlle Martin,	présidente de la FÉÉCUM
Karina Langis,	vice-présidente interne de la FÉÉCUM
Laurie-Anne Pateneude,	vice-présidente externe de l'ESANEF
Mitchel Baldwin	vice-président externe en génie
Monica Plourde	vice-présidente externe en droit
Noémie Bernard Dessailly,	vice-présidente externe en sciences sociales
Patrick-Olivier Meunier,	vice-président externe des arts
Rémi Gaudet,	vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM
Stéphane Lavoie,	président des sciences
Steve Arsong	représentant de Lucas Boko pour l'AÉÉIUM
Tiffany Raymond	vice-présidente externe en psychologie
Zoé Gagnon	vice-présidente externe en travail social
Pierre Losier,	directeur général de la FÉÉCUM et président d'assemblée
Melissa Sullivan,	secrétaire d'assemblée

#### 1) Ouverture de la réunion

La présidente de la FÉÉCUM annonce l'ouverture de la réunion à 17 h 05 et donne un petit mot de bienvenue.

**Résolution : 4167-FECA-121104**

Le vice-président externe de la FÉÉCUM, appuyé de la vice-présidente interne de la FÉÉCUM, sélectionne le directeur général de la FÉÉCUM, Pierre Losier, comme le président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

**2) Vérification du quorum et présences**

Le président d'assemblée vérifie si le quorum est atteint et les présences sont notées. Il y a assez de membres pour atteindre le quorum.

**3) Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La présidente de la FÉÉCUM fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils ont des objections ou des modifications à apporter. Seul le point « Élection du président d'assemblée » est à ajouter .

**Résolution : 4168-FECA-121104**

Le vice-président externe des arts, appuyé par le vice-président académique, propose l'adoption de l'ordre du jour.

*Adoptée à l'unanimité.*

**4) Adoption des procès-verbaux**

**a) *Le procès-verbal du 16 septembre 2012***

**Résolution : 4169-FECA-121104**

Monica Plourde, la vice-présidente externe en droit devrait être ajoutée aux présences. Le vice-président externe des arts, appuyé par le vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM, propose l'adoption du procès-verbal tel que modifié.

*Adopté à l'unanimité.*

**b) *Le procès- verbal du 29 septembre 2012***

Le nom du président des sciences devrait être changé de Stéphanie à Stéphane. Il est le président et non la présidente.

**Résolution : 4170-FECA-121104**

Le vice-président externe des arts, appuyé par le président des sciences, propose l'adoption du procès-verbal tel que modifié.

*Adopté à l'unanimité.*

**c) Le procès-verbal du 14 octobre 2012**

Encore une fois, le nom du président des sciences devrait être changé de Stéphanie à Stéphane. Il est le président et non la présidente.

**Résolution : 4171-FECA-121104**

Le président des sciences, appuyé par la vice-présidente externe d'éducation, propose l'adoption du procès-verbal tel que modifié.

*Adopté à l'unanimité.*

**5) Suivi des procès-verbaux**

La présidente de la FÉÉCUM demande s'il y a des points qui ont besoin d'un suivi. Elle indique aux membres du C.A. que le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Université de Moncton a été discuté lors de la réunion du 14 octobre. Depuis ce temps, elle mentionne qu'il y a eu une réunion avec les anciens et anciennes pour chercher du financement. Elle dit que ça va bien et que la FÉÉCUM recevra une somme qui lui permettra d'organiser un Gala para-académique dans une salle d'hôtel puisqu'il n'a pas une salle assez grande sur le campus. Les anciens et anciennes sont très ouverts et ouvertes à nos propositions.

D'ailleurs, la présidente de la FÉÉCUM annonce qu'elle a rencontré le nouveau ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail et qu'elle le rencontrera encore en décembre ou janvier.

**6) Rapports de mi-année des membres du Comité exécutif**

La présidente de la FÉÉCUM rappelle que les membres du Comité exécutif sont demandés de faire 15 heures de travail pour la FÉÉCUM par semaine. Elle aimerait que chaque membre donne un petit rapport de ce qu'il ou elle a fait jusqu'à présent.

Le vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM parle du projet de Relais pour la vie en précisant que c'est un point qui revient à l'ordre du jour un peu plus tard. Il indique qu'il aura des t-shirts pour « Movember » et qu'il s'adhère avec le projet. Il parle également d'un pep rallye pour « hockey team night » et ballon volant. De plus, il aide les conseils avec leurs parties. Il indique qu'il siège aussi à un comité pour la parade de Noël qui organise la construction d'un plus gros char allégorique. Il aimerait trouver des conseils qui souhaitent participer. La vice-présidente externe en psychologie demande la date sur laquelle aura lieu la parade. Le vice-président des activités sociales lui dit que ce sera environ le 24 novembre.

La vice-présidente interne de la FÉÉCUM dit que plusieurs choses ont changé que le sentiment d'appartenance sur le campus avance bien. Même si ce ne sont que par de petits pas, on arrive au but fixé. D'ailleurs, elle indique qu'il y a eu deux pep rallye jusqu'à présent et qu'elle pense en

organiser un autre pour le 16 novembre, mais cela dépend de la disponibilité du Coude. Elle indique également que la Librairie Acadienne a formé un comité. Elle parle de la campagne des finissants et du développement philanthropique. Elle poursuit des petites réunions pour l'instant. Elle parle également du gala para-académique. Elle indique qu'elle a déjà commencé des rencontres avec l'hôtel. Elle parle également de ses rencontres avec les différents conseils en précisant qu'elle aimerait vraiment voir tous les conseils au premier semestre avant la rentrée 2013 en janvier.

Le vice-président exécutif de la FÉÉCUM dit qu'il a eu une rencontre qui s'est très bien déroulée avec le chef néo-démocrate du Nouveau-Brunswick, Dominic Cardy, qui est seulement en poste depuis quatre jours. Selon le vice-président, c'était intéressant de voir le « vibe » du chef, car ce dernier donnait l'impression qu'il prend les choses en main et lui a promis une autre rencontre. La FÉÉCUM avait un document fonctionnel de lobbying. Le vice-président exécutif de la FÉÉCUM dit aussi qu'ils ont travaillé fort durant la semaine d'étude sur le projet tabar/\$%\*, un projet vidéo. Il indique que le scénario et le logo sont prêts. Selon lui, il serait intéressant de faire adonner le projet vidéo avec d'autres activités. Par exemple, le projet va de pair avec la semaine d'intervention sur les enjeux externes. D'ailleurs, il indique que les jeunes de l'AJFNB ne parlent pas des enjeux postsecondaires. Il se donne comme objectif d'aller les rencontrer et il encourage les membres des conseils d'aller parler avec eux. Il parle aussi d'un forum le 30 novembre 2012 à Ottawa où il aura l'occasion de rencontrer des politiciens et de leur parler des chiffres. Il discute du futur du lobbying provincial et dit qu'il veut faire un rapport complet des solutions que la FÉÉCUM propose. Il parle également de la sensibilisation des étudiants et étudiantes par rapport à leur participation. Il indique qu'il aimerait proposer un rapport vers Noël sur la recherche faite lors du premier semestre.

Le vice-président académique de la FÉÉCUM indique qu'au sénat, les gros dossiers n'avancent pas vraiment, car ils sont en période de cueillette de données. En d'autres mots, ils sont sur « stand-by » jusqu'en décembre. Il dit qu'il aura une reconfiguration le 7 mars 2013 lors d'un C.A. extraordinaire. Au total, 20 programmes seront approuvés pour la reconfiguration. Or, s'il a des choses que les conseils n'aiment pas par rapport à leurs programmes, maintenant c'est le temps de l'indiquer. D'ailleurs, le vice-président académique de la FÉÉCUM dit qu'il fait beaucoup de cas par cas. Il mentionne aussi les failles dans les politiques et les règlements de l'Université. Il demande également aux membres du C.A. d'envoyer les étudiants qui ont des questions à la FÉÉCUM pour qu'il puisse leur trouver des réponses.

La vice-présidente externe de l'ESAENF demande une question par rapport à l'obligation qu'ont les professeurs de donner aux élèves un syllabus du cours qu'ils enseignent. Elle dit qu'un des professeurs dans son programme a complètement changé le cours qu'il offre, mais a gardé l'ancien syllabus. Le vice-président académique de la FÉÉCUM essaiera de lui trouver une réponse à cette question. La vice-présidente externe de kiné/ récréo demande s'il a un document qui dit ce que les professeurs ont le droit de faire et ce qu'ils ne peuvent pas faire. Le vice-président académique de la FÉÉCUM dit à la vice-présidente externe de kiné/ récréo que sa demande est trop générale. Il lui dit qu'elle doit être plus pointue. La vice-présidente externe de kiné/ récréo lui donne un exemple : un professeur ne met pas les dates d'examens au syllabus. Le vice-président académique de la FÉÉCUM lui répond que le document régissant ce que les professeurs ont le droit de faire se trouve sur le site web de l'Université. Le vice-président

externe des arts parle du projet d'ombudsman. Le vice-président académique de la FÉÉCUM dit qu'il ira rendre visite bientôt pour voir si le projet s'est rendu au recteur.

La présidente de la FÉÉCUM dit qu'elle a participé à l'installation du nouveau recteur. Selon elle, la soirée d'hommage lui a permis de faire du réseautage. Elle a aussi participé au dévoilement du nouveau chef libéral en tant que commentatrice à une table ronde organisée par Radio Canada. Elle a travaillé beaucoup sur le projet Survivor au Coude, une activité qui s'en vient avant Noël. Les règlements vont officiellement sortir avec la mise en candidature la semaine prochaine. Elle a également participé à des conférences à Fredericton portant sur la place de l'éducation dans lesquelles trois conférencières internationales ont présenté. Elle a aimé ces conférences parce qu'elles n'étaient pas biaisées, même si elles étaient organisées par le gouvernement. L'accent était vraiment centré sur les étudiants. Lors de son souper avec le ministre, elle a élargi ses réseaux de contacts et a appris à connaître les valeurs du ministre. En tour, il a développé une certaine confiance dans les étudiants de l'Université de Moncton. La présidente annonce que le président de l'AENB aimerait venir à un C.A. de la FÉÉCUM avant les vacances de Noël afin que les membres du C.A. lui posent des questions. Il s'attend à voir des étudiants et étudiantes féroces qui veulent sortir de l'AENB. Elle dit également que les membres de CASA continuent à se rencontrer. Leur conférence la plus importante est le Lobbycon. Elle parle également du forum de concertations qui est un regroupement de la communauté acadienne. Elle va organiser une rencontre avec les caucus libéraux et ensuite une réunion avec les caucus conservateurs.

Le vice-président externe des arts demande qui va écrire la motion qui sera présentée en Chambre. La présidente de la FÉÉCUM lui répond que la motion sera développée en partenariat. Elle précise que des fois il n'a pas de vote. Il peut simplement s'agir d'une discussion. Le vice-président externe des arts pense que les membres du C.A. vont détruire le président de l'AENB, parce qu'ils veulent sortir de l'association. Il demande s'il est nécessaire qu'il vienne nous voir. La présidente de la FÉÉCUM répond que refuser quelqu'un dans sa position accès aux portes-paroles des conseils serait un manque de respect. Ce serait inéquitable de refuser qu'il vienne nous parler. Le vice-président exécutif de la FÉÉCUM précise que le président de l'AENB est une bonne personne. Selon lui, au lieu de dire qu'ils ne sont pas bons, les membres du C.A. devraient lui montrer que nous sommes meilleurs. Le fait de rester membre de l'AENB ne nous procure aucun avantage. Le vice-président académique de la FÉÉCUM admet qu'il comprend le point que le vice-président externe des arts essaye de faire, mais il pense qu'accepter que le président de l'AENB vienne nous voir représente une bonne occasion de justifier notre décision. Ça paraît plus respectueux de lui laisser venir et de lui dire pourquoi nous voulons sortir que de sortir en manquant une occasion d'avoir une rencontre tête à tête.

La présidente de la FÉÉCUM veut que les membres du C.A. lui posent les deux questions suivantes. Premièrement, en quoi est-il bénéfique aux étudiants de l'Université de Moncton de demeurer membres de l'AENB? Deuxièmement, qu'est-ce que vous aviez fait pour justifier notre investissement dans cette organisation étant donné que nous avons déjà toutes les ressources dont nous avons besoin à l'intérieure de la FÉÉCUM? La présidente de la FÉÉCUM avoue que le seul désavantage de se retirer de l'association est la création d'une division. Cependant, elle est consciente que cette division existe déjà en raison de la dualité linguistique. La vice-présidente externe en psychologie dit qu'elle pense que ça va être une discussion intéressante dans la

mesure que les membres du C.A. connaissent leurs questions à l'avance. Le vice-président exécutif de la FÉÉCUM suggère que la FÉÉCUM dise au président de l'AENB qu'il a une limite de temps. De cette façon, il dit ce qu'il a à dire sans que la réunion prenne trop longtemps.

Certains membres du C.A. se demandent pourquoi la présidente de la FÉÉCUM a reçu une invitation à la soirée d'installation du nouveau recteur alors que d'autres personnes, particulièrement les sports, n'ont pas été invitées. La présidente de la FÉÉCUM répond simplement qu'il est impossible que tout le monde y assiste et qu'il avait ainsi un choix à faire.

## **7) Comité de reconnaissance des groupes étudiants**

La FÉÉCUM est à la recherche de deux membres du C.A. pour siéger au Comité de reconnaissance des groupes étudiants. Ce groupe sera responsable de vérifier si les associations qui veulent être accréditées devraient effectivement recevoir l'accréditation, c'est-à-dire être officiellement reconnu comme faisant partie de l'Université. Présentement, la FÉÉCUM et l'Université peuvent chacune créer des associations. La politique de reconnaissance et d'accréditation est en révision afin de fusionner les deux. Le comité se rencontre simplement pour accepter ou refuser que l'association faisant une demande est capable d'être un conseil / un comité / une association selon la politique de l'Université. Par exemple, la politique de l'Université n'accepte pas la formation de comités politiques. C'est seulement deux réunions et c'est fini.

Le vice-président externe d'administration se propose. La vice-présidente externe de kiné et récréo se propose. Le membre qui remplace la vice-présidente interne de l'AÉÉIUM propose le représentant de l'AÉÉIUM.

### **Résolution : 4172-FECA-121104**

Puisqu'il y a trois membres proposés alors que la FÉÉCUM en cherche uniquement deux, la présidente de la FÉÉCUM, appuyée par le vice-président externe des arts, sélectionne Pierre Losier comme président des élections.

*Adopté à l'unanimité.*

### **Résolution : 4173-FECA-121104**

La présidente de la FÉÉCUM, appuyée par le vice-président externe des arts, propose que les élections soient à tête baissée et plaquette levée.

*Adopté à l'unanimité.*

Les membres proposés font chacun une courte présentation et on passe au vote. Lors du premier vote, le vice-président externe d'administration est élu et il a une égalité entre la vice-présidente externe de kiné/ récréo et le vice-président interne de l'AÉÉIUM. Lors du deuxième vote, la vice-présidente externe de kiné / récréo est élue.

## **8) Party/Après-party TD Pump It Up**

La date du spectacle est le 23 novembre, mais la location n'a pas encore été choisie. Les billets sont limités à 1000 personnes. C'est la stratégie de marketing de TD Canada Trust. Les étudiants et étudiantes ont accès aux billets en trois volets. Hélène a envoyé un courriel demandant la participation de bénévoles. Environ 15 à 20 bénévoles sont nécessaires pour cette journée. Toutes les informations qu'auront les bénévoles sont confidentielles. C'est un concert de 19 h à 23 h du style « dry », c'est-à-dire qu'il n'y aura pas d'alcool permis sur les lieux. Il y aura cependant un « after party » de minuit à 2 h.

La vice-présidente externe en travail social annonce que la date à laquelle les billets seront disponibles a déjà été annoncée. C'est le 14 novembre. Le vice-président externe en ingénierie demande s'il y aura de l'alcool à l'after party ou si c'est « dry » aussi. La réponse : il y aura de l'alcool.

## **9) Services alimentaires**

Il n'a pas eu d'avancement par rapport aux services alimentaires. Le comité existant ne s'est pas encore rencontré. Aucun nouveau comité n'est formé.

## **10) C.A. des MAUIS**

La vice-présidente interne de la FÉÉCUM annonce qu'il a eu un C.A. le 24 octobre qui a commencé avec quelques démissions. Simon Ouellette a été nommé par intérim. Les MAUIS auront un AGS le 14 novembre à 11 h 30. Le fait d'avoir à plier les journaux est un sujet qui revient souvent. Présentement, ils font cela avec un groupe de bénévoles. Ils ont eu la plieuse, mais elle doit être vérifiée. Ils ont également discuté d'une ouverture de poste.

La vice-présidente externe d'éducation fait remarquer que personne n'ira à l'AGS si c'est la même journée que la remise des billets du TD Pump It Up.

## **11) Comité des finissant.e.s**

La vice-présidente interne de la FÉÉCUM dit qu'ils révisent ce qu'ils ont à faire et qu'ils tiennent à informer les facultés de ce qui se passe. Ils ont l'intention de lancer un communiqué de presse. Le comité va se rencontrer et envoyer un courriel. Ils se demandent comment informer les étudiants. Il va y avoir un premier événement sur FB. Ils encouragent aussi les membres du C.A. à parler aux étudiants et à faire propager le mot. Ils font une levée de fonds avec des objets promotionnels. Ils savent combien d'articles ils veulent, mais ils doivent aller voir Monique, parce qu'ils ont plusieurs questions à lui poser. La vice-présidente interne de la FÉÉCUM dit qu'ils savent qu'ils doivent rester réalistes dans leurs objectifs de ventes. Les gens pourront faire des dons à travers le site web de la FÉÉCUM. Ils ont pour objectif de placer le banc des finissants sur le campus.

La vice-présidente externe en psychologie demande si c'est Monique qui fixe les prix. La vice-présidente interne de la FÉÉCUM avoue que Monique a un gros mot sur cela, mais qu'ils vont essayer d'aller chercher les prix les moins dispendieux.

## **12) Paiement des droits de scolarité en retard**

Le vice-président académique de la FÉÉCUM désire mettre en contexte le paiement des droits de scolarité en retard. Il commence en disant qu'il a vraiment deux sortes de populations étudiantes : 1) les étudiants internationaux qui ont des comptes gelés pour une certaine période de temps et 2) les étudiants canadiens en difficulté financière. En mi-octobre, les étudiants qui ne payent pas leurs frais de scolarité se font couper accès à Clic, Maniweb, tous les autres services en ligne offerts par l'Université, ainsi que le CEPS. Des réunions sont organisées pour consulter avec ces étudiants. C'est la stratégie qu'utilise l'Université pour pousser les étudiants à payer. Le problème : les étudiants se font bloquer accès, mais on leur dit de continuer à faire leurs devoirs. Le vice-président académique de la FÉÉCUM a parlé du problème avec le vice-recteur adjoint à l'enseignement. Il lui a dit que Clic est presque essentiel en tant qu'outil d'enseignement. Le vice-président académique de la FÉÉCUM cherche des solutions. Il indique que le fait de donner des pénalités financières plus sévères contribue simplement à alourdir la dette des étudiants qui sont déjà incapables de payer. Augmenter la dette ne règle pas le problème. La première proposition : maintien du statu quo. La deuxième proposition : juste bloquer Maniweb. Le vice-président académique de la FÉÉCUM explique la façon que la DGT fonctionne. Il dit que la DGT bloque juste Maniweb ou bloque tous les autres services en ligne.

La vice-présidente externe en psychologie donne un exemple d'un étudiant qui abuse le système. Le vice-président académique de la FÉÉCUM lui dit que sans relevé de note, les étudiants n'ont aucune preuve qu'ils ont suivi des cours universitaires. Ils ne seront pas accrédités les cours pour lesquels ils n'ont pas payés. Le vice-président externe des arts pose une question sur la réunion avec les étudiants qui ne paient pas. Le vice-président académique de la FÉÉCUM dit que lorsque les circonstances d'un étudiant tombent super hors de la norme, des exceptions peuvent être faites pour l'aider. Le représentant du vice-président interne de l'AÉEUIM donne le cas d'un étudiant international. Le vice-président académique de la FÉÉCUM lui dit que les étudiants ont l'option de payer en bloc.

Le vice-président externe en administration parle de l'implémentation de deux phases lorsque les étudiants ne payent pas leurs frais de scolarité. Il suggère de commencer en bloquant Maniweb. Ensuite, si l'étudiant ne paye toujours pas, ils peuvent prendre des recours plus sérieux. La vice-présidente externe en droit demande s'il y a plusieurs étudiants qui ne payent pas. Elle est en accord avec le vice-président externe en administration. Elle aime l'idée de juste bloquer Maniweb, ensuite, environ un mois plus tard, de bloquer leur accès à tout.

## **13) Atmosphère au C.A. / Souper de Noël**

La vice-présidente interne de la FÉÉCUM encourage les membres du C.A. à dire ce qu'ils ont à dire lors des réunions. Elle dit qu'ils ne doivent pas avoir peur de lever leur plaquette et exprimer leur opinion, car c'est leur droit. Elle veut que les réunions du C.A. aient un bon « vibe ».



D'ailleurs, elle offre aux membres du C.A. un souper de Noël en tant que récompense pour tous leurs efforts et leur présence aux C.A. Elle vise la date du 5 décembre.

#### **14) Librairie Acadienne**

La présidente de la FÉÉCUM demande aux membres du C.A. d'apporter les pétitions pour la Librairie Acadienne et de les donner à la vice-présidente interne de la FÉÉCUM.

#### **15) Date du prochain C.A.**

Le prochain C.A. aura lieu le mercredi 28 novembre 2012 à 7 h 30 du matin étant donné que c'est la seule façon de régler les conflits d'horaire.

#### **16) Clôture de la réunion**

Le vice-président académique de la FÉÉCUM propose la clôture de la réunion. Le président d'assemblée lève la réunion à 18 h 27 à la suite de l'épuisement de l'ordre du jour.

Pierre Losier  
Président d'assemblée

Melissa Sullivan  
Secrétaire d'assemblée